

REGLEMENT DU JEU DE BOULES

" LA LONGUE DE PROVENCE "

LA FORMATION D'EQUIPES

Tête a tête : 4 boules pour chaque joueurs

Doublettes : 3 boules pour chaque joueurs.

Triplettes : 2 boules pour chaque joueurs.

LE LANCE DU BOUCHON

Avant le début de partie ,procéder au tirage au sort d'envoi (pièce de monnaie,courte paille,etc...).

Le rond sera tracé a 1 mètre minimum d'un obstacle arrière au sens du jeu.

Le lanceur de bouchon doit sortir du rond sur 1 pied et l'envoi pour une distance autorisée entre 15 mètres minimum et 21 mètres maximum.

Le lancé sera validé si le bouchon se trouve a une distance de 2 mètres du fond de jeu (obstacle) et 1 mètre d'un obstacle latéral.

Le lancé sera validé au bout de 3 tentatives maximum par équipe et devra être marqué d'une croix (x) ou 2 traits en flèche (<).

L'APPOINT

Pour le lancé de la boule le Pointeur doit avancer ou latéralement sortir 1 pied hors du rond, le 2ème pied ne doit jamais toucher le sol avant ou pendant le lancé.

Une fois le 1er pied hors du rond et définitivement stable le pointeur ramènera son 2ème pied positionné dans le rond sans le poser et seulement dans ces conditions lancera sa boule.

Les 2 pieds posés au sol ne sont autorisés que pour le joueur ayant atteint l'age de 65 Ans ou handicap.

Le lancé n'est pas valable si les 2 pieds sont posés au sol dont 1 pied positionné même dans le dit "cercle"(diamètre 50-60cm) .

Une boule jouée trop forte ou dite de refente percutant une boule adverse ou bouchon, dans ce cas les objets déplacés ne devront pas parcourir plus d'1 mètre, la boule jouée sera annulée, boules et bouchon seront remis a leur place initiale.

LE TIR

Le tireur posera un pied en avant dans le rond,il devra s'élancer en marquant 3 pas et lacher sa boule au plus tard a l'impact du 3ème pas.

La boule ou bouchon visé et touché par le tireur sera valable si la distance entre l'impact au sol et l'objet ne dépasse pas 1 mètre maximum.

Une boule tirée ne rencontrant aucun objet ou de retour du fond de jeu ne devra pas se trouver a une distance de moins de 2 mètres maximum du bouchon ou se verra annulée.

LE TIR DU BOUCHON

Un bouchon tiré rencontrant un obstacle et restant sur l'aire de jeu sera valable ou non après accord amiable entre les 2 équipes (l'arbitre n'interviendra qu'après litige).

Un bouchon tiré non visible du rond sera considéré nul.

Un bouchon tiré effectuant un recul sera valable et jouable a une distance de plus de 8 mètres minimum du rond.

LA MESURE D'UN POINT

Au préalable, toutes boules jouées doivent être marquées d'un trait latéral (5 a 10cm) a l'aide d'un clou,doigt,etc...

La mesure d'un point, peut s'effectuer a l'aide des pieds d'un joueur désigné.

Cette pratique est déconseillée,mais valable(si l'objet mesuré est déplacé,le point sera donné a l'adversaire)

Un outil de mesure est conseillé.

L'arbitre n'interviendra qu'après litige dans la mesure.

LA DONNEE

Le pointeur a le droit de faire sa donnée en la repérant par: 1 cercle ou 1 demi cercle ou 1 trait ou 2 traits.

Le pointeur peut décaillasser sa donnée et taper le sol pour la préparation de celle-ci.

Le partenaire peut participer a un décaillage entre la donnée et le bouchon.

Le pointeur peut se faire aider d'un partenaire pour sa donnée si handicap.

L'ATTITUDE SUR LE TERRAIN DE JEU

Le joueur se doit d'avoir une attitude exemplaire a l'encontre de son adversaire et du corps arbitral.

Les paroles et galéjades sont autorisées si elles ne portent pas atteinte a l'intégrité de l'adversaire et ne retardent pas le temps de jeu.

Le temps donné pour jouer une boule est de 1mn30s.

Le joueur proférant des insultes sur le terrain se verra averti et par récidive se verra exclu de la compétition.

L'arbitre appliquera des pénalités par prise de points aux équipes retardataires (1 pt toutes les 5 mn et élimination directe après 3 quarts d'heure de retard)

Les participants à "**LA LONGUE DE PROVENCE**" devront démontrer un esprit de respect,fair-play et convivialité.

L'ORGANISATION et LES PRIX

Les inscriptions a un concours "**LA LONGUE DE PROVENCE**" se feront la veille et jusqu'au tirage au sort des 1ères parties.

Les concours devront impérativement être programmés et commencés le Samedi matin et finir le Dimanche soir.

Les parties s'effectueront en 11 points jusqu'aux 8èmes de finales (inclus).

Les concours têtes a têtes s'effectueront a 4 boules par joueurs et en 13 pts.

Le cadrage s'effectuera obligatoirement a la 2ème partie.

Un concours complémentaire est conseillé (si possible).

L'Arbitrage (Départemental ou National) sera assuré bénévolement.

Les indemnités seront fixées a 8 Prix quelque soit le montant du concours et le nombre de participants.

Les finalistes se verront attribués 1 lot en nature en plus de leurs indemnités.

Les prix devront être affichés dès le tirage au sort.

LE TERRAIN DE JEU

Le traçage du terrain devra être délimité d'une distance de 3 mètres 50cm minimum de largeur et 24 mètres minimum de longueur.

Aucune ligne de perte ne sera tracée.

REGLEMENT "LA LONGUE DE PROVENCE" FEVRIER 2010 **FSGT/ADJP.**

(En sus règlement interne spécifique au jeu de boules FSGT)